GRAND RAID DU GUILLESTROIS – QUEYRAS 2027

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE



L'inscription à la course implique l'acceptation de ce règlement et de toute nouvelle version ou modification.

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Le règlement est valable pour les coureurs et pacers, quelle que soit la formule choisie. Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le règlement pourra être consulté sur le site internet de la course ainsi que sur place le jour de la compétition. Il pourra également être soumis à des modifications, la dernière version actualisée du règlement sera toujours disponible sur le site internet de la course.

Des poubelles de tri sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

Il est obligatoire de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper et ne pas jeter vos détritus. Couper un sentier provoque une érosion dommageable du site et pourra justifier une disqualification.

ENGAGEMENT DU COUREUR

Pour participer aux épreuves du Grand Raid du Guillestrois-Queyras, il est indispensable :

- D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela.
- D'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :
- Savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (nuit, vent, froid, brouillard, pluie ou neige).
- Savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures.
- D'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes.
- D'être pleinement conscient que pour une telle activité en montagne la sécurité dépend en premier lieu de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.
- D'informer et sensibiliser ses accompagnants sur le respect des lieux, des personnes et du règlement de la course.

ORGANISATEURS

L'association « Grand Raid du Guillestrois-Queyras » organise **Le Grand Raid du Guillestrois-Queyras** avec le soutien de la **Communauté de Communes du Guillestrois- Queyras**, des communes, **Guillestre, Arvieux, Cervières, Château-Ville-Vieille, Abriès-Ristolas, St Véran, Ceillac, Vars**, du **Parc Naturel Régional du Queyras**, du **département des Hautes Alpes et de la Région Sud**.

POINTS ITRA

Le Grand Raid du Guillestrois-Queyras sera une course qualificative pour toutes les courses de The North Face® Ultra-Trail du Mont-Blanc® via les points ITRA :

- L'Ultra Tour (170 km), vous apportera **6 points**
- La Grande Traversée (105 km) vous rapportera **5 points**
- Le Trail des 6 cols (90 km) vous rapportera **4 points**
- Le Trail des crêtes (65 km) vous rapportera **3 points**
- Le Trail des Lacs (48 km) vous rapportera **3 points**

- La Sky Race du Rif Bel (25 km) vous rapportera **1 point**

DESCRIPTIF

Le GRAND RAID DU GUILLESTROIS-QUEYRAS est une épreuve de Trail montagnard empruntant les sentiers, pistes et itinéraires du massif du Queyras et du Guillestrois. Cette course est rendue difficile par son profil mais aussi par la technicité de ses sentiers. Vous évoluez en zone montagneuse et sauvage.

4 couleurs de difficulté sur le roadbook vous informent de la difficulté des sentiers :

- **VERT** : piste 4×4 ou route
- **BLEU** : sentier facile bien tracé et plutôt roulant
- **ROUGE** : sentier difficile, pentu
- **NOIR** : sentier très difficile, très pentu

L'ULTRA TOUR

- **Distance** : 170 km
- **Dénivelé Positif** : 11 000 m
- **Date de départ** : vendredi 02 juillet 2027
- **Horaire de départ** : 05h00
- **Lieu de départ** : Guillestre
- **Temps max** : 55h

LA GRANDE TRAVERSÉE

- **Distance** : 105 km
- **Dénivelé Positif** : 6 600 m
- **Date de départ** : samedi 03 juillet 2027
- **Horaire de départ** : 06h00
- **Lieu de départ** : Abries
- **Temps max** : 30h

LE TRAIL DES 6 COLS

- **Distance** : 90 km
- **Dénivelé Positif** : 5 800 m
- **Date de départ** : vendredi 02 juillet 2027
- **Horaire de départ** : 18h00
- **Lieu de départ** : Ristolas
- **Temps max** : 26h

LE TRAIL DES CRETES

- **Distance** : 65 km
- **Dénivelé Positif** : 4250 m
- **Date de départ** : samedi 03 juillet 2027
- **Horaire de départ** : 07h00
- **Lieu de départ** : St Véran
- **Temps max** : 22h

LE TRAIL DES LACS

- **Distance** : 48 km
- **Dénivelé Positif** : 3250m
- **Date de départ** : samedi 03 juillet 2027
- **Horaire de départ** : 08h00
- **Lieu de départ** : Ceillac
- **Temps max** : 16h

LA SKYRACE DU RIF BEL

- **Distance :** 25 km
- **Dénivelé positif :** 1750 m
- **Date de départ :** samedi 03 juillet 2027
- **Horaire de départ :** 09h00
- **Lieu de départ :** Guillestre
- **Temps max :** pas de temps limite

Le parcours sera balisé par un système de fléchage par jalonettes à fanions et bandes réfléchissantes sur les zones de nuit complété par de la rubalise. Nous vous incitons cependant, fortement à bien étudier le roadbook de la course.

TARIFS D'INSCRIPTIONS

	Du 1er novembre 2026 au 31 janvier 2027	Après le 01/02/2027
L'Ultra Tour (170 km)	180€	185€
L'Ultra Tour (170 km) en Duo	180€/ coureur	185€/ coureur
La Grande Traversée (105 km)	130€	135€
La Grande Traversée (100 km) en Duo	130€/ coureur	135€/ coureur
Le Trail des 6 coles (90km)	115€	120€
Le Trail des crêtes (65 km)	85€	90€
Le Trail des lacs (48 km)	65€	70€
La Sky Race du Rif Bel (25 km)	40€	45€
Navettes	7€	7€
Pacer	40€	40€
Repas (paella)	8€	8€

ATTENTION ! le repas d'est pas inclus dans l'inscription à une course !

CE QUI EST INCLUS

- Le dossard et la participation à l'épreuve
- Un cadeau participant
- L'accès aux ravitaillements
- Le chronométrage et le suivi live multipoints
- Un lot finisher
- Une bière locale
- Les services d'après-course : douche, salle de repos, soins de récupération
- Le roadbook (téléchargeable sur le site)
- Le transport des sacs d'allègement (170 km et 105 km)

- L'assistance médicale

CE QUI N'EST PAS INCLUS

- Transport au départ (105 km / 90 km / 65 km / 48 km) : 7 €
- Repas d'arrivée : 7 €
- Repas accompagnant (à l'arrivée) : 7 €
- Assurance annulation
- Assurance individuelle accident

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les 5 courses sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, ayant plus de 20 ans révolus le jour de la course (catégorie Espoir à Master 8), licenciée ou non.

- Master 8 : 1948 à 1952
- Master 7 : 1953 à 1957
- Master 6 : 1958 à 1962
- Master 5 : 1963 à 1967
- Master 4 : 1968 à 1972
- Master 3 : 1973 à 1977
- Master 2 : 1978 à 1982
- Master 1 : 1983 à 1987
- Master 0 : 1988 à 1992
- Sénior : 1993 à 2004
- Espoir : 2005 à 2007

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

Tous les concurrents devront présenter soit :

- Une licence **Athlé Compétition**, **Athlé Entreprise**, **Athlé Running délivrée par la FFA**, ou d'un « **Pass' J'aime Courir** » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. *Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées*

- Ou une **attestation** (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé (ou « PPS »)** mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée (*accessible à partir du 1er avril 2024*). Pour être valable, **le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation** à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

Aucun autre document ne peut être accepté. L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat et du PPS, pour la durée du délai de prescription (10 ans).
Les concurrents qui n'auront pas leur dossier à jour le jour de l'épreuve, **ne pourront pas prendre part à la course** et ne pourront prétendre à un aucun remboursement.

Afin d'accélérer le retrait des dossards, il est obligatoire de fournir en ligne votre justificatif médical (attestation PPS ou licence) en amont de la manifestation, soit avant le **15 juin 2027.**

SEMI-AUTOSUFFISANCE

Les coureurs sont en semi-autosuffisance. Cela signifie qu'ils ne doivent en aucun cas compter uniquement sur les ravitaillements. Les sections les plus longues (par ex, La Barge/ Basse Rua : 17 km) durent parfois plus de 7h00 pour les plus lents. Il est donc obligatoire de se munir tout au long de la course d'une réserve alimentaire et de boisson suffisante pour rallier 2 points de ravitaillements.

Le Guillestrois-Queyras possède de nombreuses sources (qui vous seront indiquées), torrents où l'eau est potable. Pour les sujets sensibles à cette eau des montagnes, soyez raisonnables, ou prévoyez des pastilles de purification.

Pour bien préparer votre ultra, il est recommandé d'établir un plan de marche, en vous appuyant sur la « couleur » des sentiers (voir Roadbook) et aux reconnaissances du parcours que vous aurez pu accomplir.

NAVETTES

Les navettes partiront de Guillestre le matin de la course en direction du site de départ (Abries pour la Grande Traversée, St Véran pour le Trail des Crêtes, Ceillac pour le Trail des Lacs).

Pour connaître les horaires et lieux de départ des navettes : référez-vous au site internet. ***INFOS PRATIQUES / NAVETTES***

Elle n'est pas incluse dans votre inscription et nécessitera un paiement lors de l'inscription.

Un ticket vous sera donné à la remise des dossards. Remettez-le au chauffeur. Le départ des navettes a lieu à Guillestre 300m au-dessus du gymnase, pour vous rendre :

- Abries : départ du 105 km
- Ristolas : départ du 90 km
- St Véran : départ du 65 km
- Ceillac : départ du 48 km

Nous ne pouvons vous garantir la disponibilité d'une place le jour du retrait des dossards si vous n'avez pas réservé la navette lors de votre inscription.

Il n'y aura plus de vente de tickets navette après le 15 mai 2027 !

SACS D'ALLÈGEMENT

Les coureurs de l'Ultra Tour (170 km) et la Grande Traversée (105 km) pourront profiter d'un sac d'allègement à chaque base de vie.

Les coureurs du Trail des 6 cols (90km) n'auront pas de sac d'allègement !

- **Ultra Tour (170 km) :** chaque coureur recevra, avec son dossard, 2 sacs de 50 litres + 2 étiquettes avec le numéro de dossard permettant d'identifier les sacs. Le coureur devra coller l'étiquette correspondante sur son sac en fonction de la base de vie où il souhaite le retrouver (Ristolas KM 78 et Ceillac KM 120). Après les avoir remplis avec les affaires de son choix et les avoir fermés, le coureur pourra déposer les sacs avant le départ de la course, le jeudi 01 juillet de 14h à 19h et le vendredi 02 juillet entre 4h00 et 4h45 au Gymnase de Guillestre. Ces sacs seront acheminés par l'organisation à Ristolas et Ceillac et rapatriés au gymnase de Guillestre le samedi 04 juillet (sacs de Ristolas, à partir de 12h00 - sacs de Ceillac, à partir de 21h30). Ils seront restitués soit au coureur, soit à un membre de la famille ou à un ami, uniquement sur présentation du dossard.

- **Grande Traversée (105 km) :** chaque coureur recevra, avec son dossard, 1 sac de 50 litres + 1 étiquette avec le numéro de dossard permettant d'identifier le sac. Le coureur devra coller l'étiquette sur son sac. Après l'avoir rempli avec les affaires de son choix et l'avoir fermé, le coureur pourra déposer le sac avant le départ de la course, le vendredi 02 juillet de 9h à 19h au Gymnase de Guillestre. Ce sac sera acheminé par l'organisation à Ceillac et sera rapatrié au gymnase de Guillestre le samedi 03 juillet à partir de 21h30. Il sera restitué soit au coureur, soit à un membre de la famille ou à un ami, uniquement sur présentation du dossard.

NB : Pas de sac d'allègement pour les autres courses

- **Ultra Tour - 170 km** :
  - Dépose des sacs : jeudi 01 juillet de 14h à 19h et le vendredi 02 juillet entre 4h00 et 4h45 au Gymnase de Guillestre
- **La Grande Traversée - 105 km** :
  - Dépose du sac : vendredi 02 juillet de 9h à 19h au Gymnase de Guillestre

LES COURSES EN DUO

Sur l'Ultra Tour 170 km, la Grande Traversée 105 km et le Trail des crêtes 65 km, vous avez la possibilité de vous inscrire en format « Duo ».

Une course en « Duo » se court à deux, comme son nom l'indique, du départ à l'arrivée.

Si, par malheur, un des deux coureurs doit abandonner pour cause de blessure, **le 2ème coureur est automatiquement « basculé » sur le format solo** et peut ainsi terminer sa course.

HÉBERGEMENTS ET CAMPINGS

Une liste d'hébergements non exhaustive est disponible dans la rubrique « infos pratiques » de notre site web. Les plans des différents sites-villages sont en lignes sur le site web, rubrique « infos pratiques ».

Campings à Guillestre :
- Camping La Rochette, Route des campings, 05600 Guillestre
- Camping La Ribière, La Ribière, 05600 Guillestre

Campings à Abries :
- Camping municipal de Valpreyvère
- Camping des Chardonnets

Campings à St Véran :
- Camping de Chanterane, à Molines en Queyras

Campings à Ceillac :

- Camping Municipal Le Moutet, 05600 Ceillac
- Camping les Mélèzes, 05600 Ceillac

SPÉCIFICITÉ DU PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS

Le Grand Raid du Guillestrois-Queyras se situe à 75% dans le PNR du Queyras.

C'est de ce fait, une zone sensible et particulièrement protégée.

Nous vous demandons de ne jamais sortir des sentiers balisés, de ne rien jeter, de ne pas écouter de musique (qui pourrait nuire à la faune).

En cas de non- respect de ces consignes, nous serons obligés de vous disqualifier.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

2750 participants maximum :

- 600 sur le 170 km
- 600 sur le 105 km
- 350 sur le 90 km
- 600 sur le 65 km
- 600 sur le 48 km
- 600 sur le 25 km

Une fois la capacité maximale atteinte, les inscriptions seront définitivement closes. Pas de bourse aux dossards, pas de liste d'attente !

ANNULATION/CHANGEMENT DE PARCOURS/ TRANSFERT DE DOSSARD

L'inscription au Grand Raid du Guillestrois-Queyras est FERME et DEFINITIVE !

Il n'y a donc :

- **Aucun remboursement**
- **Aucune modification de parcours**
- **Aucun transfert de dossard**

En cas d'annulation de l'épreuve (conditions météorologiques, conditions sanitaires exceptionnelles, etc.), deux options vous seront proposées :

- Report de votre inscription sur l'édition 2028
- Remboursement à hauteur de 75 %

ÉQUIPEMENT

Vous devez être en possession du matériel obligatoire tout au long de la course. Des contrôles inopinés par les bénévoles ou les commissaires de courses pourront avoir lieu à n'importe quel moment de la course. Certains dossards seront tirés au sort pour être contrôlés lors de l'accès au sas de départ.

L'ULTRA TOUR (170 km) solo, duo & pacers

Matériel OBLIGATOIRE

- Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.
- Un sifflet
- Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)
- Une couverture de survie entière (non découpée)
- **Une veste imperméable membranée avec capuche : minimum 10 k Schmerber – K-WAY non autorisé**
- Un pantalon ou collant long (3/4 accepté)
- Une première couche manches longues chaude
- Une poche imperméable (sac plastique ou autre)
- Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total
- Un bonnet ou un tour de cou
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) préenregistré et batterie pleine
- Une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange
- Une pièce d'identité
- Une poubelle à déchets

PACK GRAND FROID :

En fonction des prévisions météorologiques, l'organisation peut imposer, la semaine de la course, un « pack grand froid » qui comprend, en plus du matériel obligatoire :

- Un pantalon étanche membrane
- Une micro-doudoune
- Bonnet ET tour de cou

MATERIEL FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Cape de pluie
- Vêtements de rechange (dans le sac d'allégement)
- Une paire de bâtons de trail
- Un GPS contenant le tracé de la course
- Argent liquide
- Roadbook complet
- Une paire de lunettes de soleil
- Altimètre (GPS ou barométrique)
- Pastilles de purification de l'eau type MICROPUR, si vous êtes sensibles à l'eau de source

LA GRANDE TRAVERSÉE (105 km) solo, duo

Matériel OBLIGATOIRE

- Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.
- Un sifflet
- Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)
- Une couverture de survie entière (non découpée)
- **Une veste imperméable membranée avec capuche : minimum 10 k Schmerber – K-WAY non autorisé**
- Un pantalon ou collant long (3/4 accepté)
- Une première couche manches longues chaude
- Une poche imperméable (sac plastique ou autre)
- Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total
- Un bonnet ou un tour de cou
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) préenregistré et batterie pleine
- Une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange
- Une pièce d'identité
- Une poubelle à déchets

PACK GRAND FROID :

En fonction des prévisions météorologiques, l'organisation peut imposer, la semaine de la course, un « pack grand froid » qui comprend, en plus du matériel obligatoire :

- Un pantalon étanche membrane
- Une micro-doudoune
- Bonnet ET tour de cou

MATERIEL FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Cape de pluie
- Vêtements de rechange (dans le sac d'allégement)
- Une paire de bâtons de trail
- Un GPS contenant le tracé de la course
- Argent liquide
- Roadbook complet
- Une paire de lunettes de soleil
- Altimètre (GPS ou barométrique)
- Pastilles de purification de l'eau type MICROPUR, si vous êtes sensibles à l'eau de source

LE TRAIL DES 6 COLS (90 km)

Matériel OBLIGATOIRE

- Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.
- Un sifflet
- Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)
- Une couverture de survie entière (non découpée)

- **Une veste imperméable membranée avec capuche : minimum 10 k Schmerber – K-WAY non autorisé**
- Un pantalon ou collant long (3/4 accepté)
- Une première couche manches longues chaude
- Une poche imperméable (sac plastique ou autre)
- Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total
- Un bonnet ou un tour de cou
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) préenregistré et batterie pleine
- Une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange
- Une pièce d'identité
- Une poubelle à déchets

PACK GRAND FROID :

En fonction des prévisions météorologiques, l'organisation peut imposer, la semaine de la course, un « pack grand froid » qui comprend, en plus du matériel obligatoire :

- Un pantalon étanche membrane
- Une micro-doudoune
- Bonnet ET tour de cou

MATERIEL FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Cape de pluie
- Vêtements de rechange (dans le sac d'allégement)
- Une paire de bâtons de trail
- Un GPS contenant le tracé de la course
- Argent liquide
- Roadbook complet
- Une paire de lunettes de soleil
- Altimètre (GPS ou barométrique)
- Pastilles de purification de l'eau type MICROPUR, si vous êtes sensibles à l'eau de source

LE TRAIL DES CRÊTES (65 km)

Matériel OBLIGATOIRE

- Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.
- Un sifflet
- Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)
- Une couverture de survie entière (non découpée)
- Une veste imperméable (type Gore Tex) avec capuche – K-WAY non autorisé
- Une première couche manches longues chaude
- Une poche imperméable (sac plastique ou autre)
- Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1 L minimum au total
- Un bonnet ou tour de cou
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) préenregistré et batterie pleine

- Une lampe frontale
- Une pièce d'identité
- Une poubelle à déchets`

PACK GRAND FROID :

En fonction des prévisions météorologiques, l'organisation peut imposer, la semaine de la course, un « pack grand froid » qui comprend, en plus du matériel obligatoire :

- Un pantalon étanche membrane
- Une micro-doudoune
- Bonnet ET tour de cou

MATERIEL FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Cape de pluie
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total
- Une paire de bâtons de trail
- Un GPS contenant le tracé de la course
- Argent liquide
- Roadbook complet
- Une paire de lunettes de soleil
- Altimètre (GPS ou barométrique)
- Pastilles de purification de l'eau type MICROPUR, si vous êtes sensibles à l'eau de source

LE TRAIL DES LACS (48 km)

Matériel OBLIGATOIRE

- Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.
- Un sifflet
- Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)
- Une couverture de survie entière (non découpée)
- Une veste imperméable (type Gore Tex) avec capuche – K-WAY non autorisé
- Une première couche manches longues chaude
- Une poche imperméable (sac plastique ou autre)
- Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1 L minimum au total
- Un bonnet ou tour de cou
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) préenregistré et batterie pleine
- Une lampe frontale
- Une pièce d'identité
- Une poubelle à déchets

PACK GRAND FROID :

En fonction des prévisions météorologiques, l'organisation peut imposer, la semaine de la course, un « pack grand froid » qui comprend, en plus du matériel obligatoire :

- Un pantalon étanche membrane
- Une micro-doudoune
- Bonnet ET tour de cou

MATERIEL FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Cape de pluie
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total
- Une paire de bâtons de trail
- Un GPS contenant le tracé de la course
- Argent liquide
- Roadbook complet
- Une paire de lunettes de soleil
- Altimètre (GPS ou barométrique)
- Pastilles de purification de l'eau type
- MICROPUR, si vous êtes sensibles à l'eau de source

SKYRACE DU RIF BEL (25 km)

Matériel OBLIGATOIRE

- Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.
- Un sifflet
- Une couverture de survie entière (non découpée)
- **Une veste imperméable membranée avec capuche : minimum 10 k Schmerber – K-WAY non autorisé**
- Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum
- Un ou plusieurs contenants de liquide de 1 L minimum au total
- Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) préenregistré et batterie pleine

MATERIEL FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Cape de pluie
- Une paire de bâtons de trail
- Un GPS contenant le tracé de la course
- Argent liquide
- Roadbook complet
- Une paire de lunettes de soleil
- Altimètre (GPS ou barométrique)
- Pastilles de purification de l'eau type MICROPUR, si vous êtes sensibles à l'eau de source

DOSSARDS

Les lieux et horaires de retrait de dossards sont à consulter sur le site web – ***INFOS PRATIQUES / PROGRAMME***

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur. Il est équipé d'un code barre permettant d'être scanné en différents points de la course. Le dossard doit être visible en totalité et en permanence. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés. Le dossard sera également le laisser-passer pour les ravitos, la zone de sacs d'allègement et les douches, ainsi qu'aux zones de restauration pour votre repas coureur et votre bière d'arrivée.

À noter : Les coureurs doivent prévoir leurs épingles pour fixer leur dossard, car elles ne seront pas fournies sur place. Nous vous conseillons d'utiliser une ceinture porte-dossard pour plus de confort et de praticité pendant la course.

DOSSARDS ELITES

L 'Organisation du Grand Raid du Guillestrois-Queyras souhaite inviter les coureurs identifiés comme « ELITES » en fonction de critères prenant en compte leur indice de performance ITRA www.itra.run

- **INSCRIPTION GRATUITE A LA COURSE DE VOTRE CHOIX :**
  - Hommes : Côte Itra >800
  - Femmes : Côte Itra >700

- **HEBERGEMENT GRATUIT pour 4 jours (avec femme et enfant) :**
  - Hommes : Côte Itra > 870
  - Femmes : Côte Itra > 760

Nous ne prévoyons pas de contacter les coureurs directement et individuellement. Nous vous donnons la possibilité de nous solliciter par mail avant le 15 juin 2027 à grandraidqueyras@gmail.com

PACERS

Le pacer est un « accompagnateur ». Seuls les coureurs du 170 km peuvent prétendre à un pacer.

Le pacer rejoint son coureur sur la portion de son choix **à partir de la Base de Vie de Ristolas (km 78)** et quitte son coureur sur l'endroit de son choix. Le début et la fin d'un pacer doit se faire obligatoirement sur un ravitaillement. Le pacer peut accompagner sur plusieurs portions différentes, donc s'arrêter et reprendre plus loin. Il est équipé d'un dossard et à accès aux ravitaillements ainsi qu'au repas d'arrivée. Le pacer n'est pas classé et ne peut prétendre aux dotations de départ et d'arrivée.

Sa mission est d'accompagner le coureur, le rassurer, l'encourager et ainsi l'aider à rallier Guillestre, **sans toutefois lui porter ses affaires obligatoires, ni le tracter ou le pousser**. Il n'est possible d'avoir qu'un seul pacer par coureur.

ASSISTANCE

L'assistance n'est autorisée que sur les zones de ravitaillements.
Au retrait des dossards, le coureur se voit remettre un bracelet pour son assistant. Cet accompagnant est UNIQUE pendant la durée de la course.

Il est interdit de porter assistance en dehors des zones de ravitaillement.

Pour des raisons de sécurité, les assistances sont interdites sur les ravitaillements suivants :

- **Ravitaillement 2 : SOULIERS**

- **Ravitaillement 9 : LA BARGE**

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

- **Réseau téléphonique :**

Le réseau GSM ne fonctionne pas partout. Néanmoins vous devez vous munir d'un téléphone portable chargé et allumé pendant la course. Merci de le recharger si besoin sur la base vie de Ristolas afin qu'il reste chargé tout au long de l'épreuve.

Si le réseau téléphonique ne passe pas pour appeler le PC Secours, appelez le 112 sans attendre !

- ## Liaison radio :

L'organisation s'engage à déployer un système de relais radio provisoire permettant à l'équipe de secours et des bénévoles de communiquer rapidement. Cependant nous ne pouvons garantir la couverture à 100%. Une entreprise professionnelle dédiée est sollicitée pour ces aspects liés à la communication radio sur tout le parcours.

- ## Système de secours :

L'organisation prévoit un système complet de prise en charge de votre sécurité. Néanmoins aucun système n'est à 100% valable. Nous avons prévu pour votre sécurité :

- Des unités de secours mobiles sur des postes nécessitant une attention particulière
- Des unités de secours fixes sur des postes avancés sur le parcours permettant le rapatriement.
- Un hélicoptère dédié à l'acheminement des secours et l'évacuation des blessés légers
- Un PC course à Ceillac
- 4 postes médicaux avancés à Ristolas, St Véran, Ceillac et Guillestre
- Des équipes de pisteurs/ secouristes au sommet de chaque col (11 au total !)
- Des signaleurs bénévoles tout au long du parcours avec pointage manuel
- Un système de chronométrage par code-barres à 8 points de contrôle
- Un certain nombre d'échappatoires définitives en cas d'abandon ou de blessure légère
- Différentes options de repli permettant de se donner un maximum de chances de rallier Guillestre même par mauvais temps, sans toutefois pouvoir le garantir.

- ## Procédure de secours :

  Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé ou témoin d'un accident de faire appel aux secours.

Pour cela il dispose de plusieurs moyens :

- En se présentant à un poste de secours
- En appelant le PC course (le N° sera communiqué sur le road-book et le dossard)
- En demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours !

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :

- À mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- À faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

En cas de fatigue ne vous permettant plus de continuer :
Nous vous demandons de signaler votre présence au PC course par tout moyen possible à votre disposition. Vous ne devez en aucun cas vous éloigner du sentier sans en avoir averti le PC course. Toute personne n'étant plus sur le sentier officiel de la course n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur. En cas de force majeure, si vous devez vous abriter, même à quelques mètres du sentier officiel, il vous est demandé d'avertir le PC et de matérialiser votre présence sur le sentier par tout moyen possible afin que les serre-files puissent vous rejoindre.

Cheminement de nuit ou brouillard :
Les commissaires de courses peuvent vous contraindre à évoluer par petit groupe si votre état de fatigue l'impose ou pour toute autre raison (météo, brouillard etc..). Ainsi il peut vous être demandé d'attendre un concurrent afin de rester en groupe.

Chiens de protection et troupeaux :
Les alpages du Guillestrois-Queyras sont en partie fréquentés par des troupeaux de moutons gardés par des chiens de protection. Des consignes ont été données aux bergers afin d'éloigner les troupeaux de l'itinéraire emprunté le week-end de la course. Néanmoins, si vous êtes amené à croiser un chien de protection, les recommandations sont simples :

- Arrêtez de courir
- Restez debout, donnez-lui le temps de vous identifier
- Ne pas tenter de l'effrayer ni de l'éloigner avec vos bâtons
- Continuez à avancer sur le chemin calmement
- Appelez le PC course ou signalez sa présence au premier bénévole croisé.

Vous trouverez des consignes particulières concernant le comportement à avoir face à un troupeau sur le site web « TOUR DU QUEYRAS ». Soyez respectueux du travail des bergers, ralentissez pour ne pas effrayer les animaux et pour votre sécurité.

POSTES DE CONTRÔLE ET RAVITAILLEMENTS

Tous les concurrents doivent obligatoirement passer à tous les points de contrôle électronique et aux différents ravitaillements (voir roadbook pour positionnement précis).

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement.

Le tableau de marche de la course vous permettra de repérer la liste précise des points de ravitaillement, eau, points de secours et sera disponible sur le roadbook.

- Ravitaillement 1 – Arvieux
- Ravitaillement 2 – Souliers
- Ravitaillement 3 – Les Fonts de Cervières
- Ravitaillement 4 – Abries
- **BASE DE VIE 1** – Ravitaillement 5 Ristolas
- Ravitaillement 6 – Refuge Agnel
- Ravitaillement 7 – St Véran
- **BASE DE VIE 2** – Ravitaillement 8 – Ceillac
- Ravitaillement 9 – La Barge
- Ravitaillement 10 – Basse Rua
- Arrivée – Guillestre (Gymnase)

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉS ET BARRIÈRES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

- 55 heures pour le 170 km
- 30 heures pour le 105 km
- 26 heures pour le 90 km
- 22h heures pour le 65 km
- 16h heures pour le 48 km
- Pas de temps limite pour le 25 km

Les Barrières Horaires :

- Ravitaillement 1 - Arvieux : Vendredi 03 juillet, **11h30**
- Ravitaillement 2 - Souliers : vendredi 03 juillet **15h00**
- Ravitaillement 3 - Les Fonts de Cervières : **18h45**
- **Lac du Malrif : 21h30 : Les coureurs arrivant après cet horaire seront déclarés « hors course » et se verront réorientés sur une échappatoire vers Aiguilles**
- Ravitaillement 4 - Abries : Vendredi 03 juillet : **23h00**
- **BASE DE VIE 1 - Ristolas** : samedi 04 juillet **02h15** (Ultra Tour)
- Ravitaillement 6 - Refuge Agnel : vendredi 03 juillet **22h00 (Trail des 6 cols)** ; samedi 04 juillet **07h00** (**Ultra Tour**) ; **13h00** (**Grande Traversée**)
- Ravitaillement 7 - St Véran : samedi 04 juillet **01h45 (Trail des 6 Cols)** ; **11h30** (**Ultra Tour**) ; **17h00** (**Grande Traversée**)
- **BASE DE VIE 2 - Ravitaillement 8** - Ceillac : samedi 04 juillet **05h30 (Trail des 6 Cols) ; 12h30 (Trail des Crêtes); 17h00** (**Ultra Tour**) ; **21h00** (**La Grande Traversée**)
- Ravitaillement 9 - La Barge : samedi 04 juillet **10h00 (Trail des 6 Cols)** ; **17h30** (**Trail des Crêtes**); **13h00** (**Trail des lacs**) ; **23h30** (**Ultra Tour**) ; dimanche 05 juillet **01h30** (**Grande Traversée**)
- Ravitaillement 10 - Basse Rua : samedi 04 juillet **15h45 (Trail des 6 Cols)** ; **18h00** (**Trail des Lacs**) ; **23h00** (**Trail des Crêtes**) ; dimanche 05 juillet **06h30** (**Ultra Tour**) ; **07h30** (**Grande Traversée**) ;
- Arrivée - Guillestre (Gymnase) : samedi 04 juillet **20h00 (Trail des 6 Cols)** ; dimanche 05 juillet **00h00** (**Trail des lacs**) ; **05h00** (**Trail des Crêtes**) ; **12h00** : (**Ultra Tour et Grande Traversée**)

Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du ravitaillement avant l'heure limite de la barrière horaire. Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète. En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard. Le rapatriement sera décidé avec le chef de poste, en fonction des règles générales suivantes :

- Des navettes sont disponibles au départ de Ristolas qui est la zone principale et préférable d'abandon en cas d'impossibilité de continuer le parcours.
- Il y aura également des navettes sur tous les ravitaillements

Les navettes rejoindront Guillestre seulement à la barrière horaire.

Les coureurs qui ne peuvent rallier Ristolas, doivent se rendre dans l'un des points de contrôle et de ravitaillement du parcours et se faire signaler par l'un des signaleurs bénévoles ou secouriste présent s'il les rencontre. Ils seront rapatriés par l'organisation avec le départ des bénévoles lors du passage du serre-file, dans la mesure des places disponibles. En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles vers Guillestre.
En cas d'abandon, et de rencontre avec le serre-file, celui-ci invalide le dossard. Le coureur n'est alors plus sous le contrôle de l'organisation.

ZONES DE CALME ET DE REPOS

Plusieurs zones de repos ont été spécialement réservées par l'organisation afin de vous permettre de récupérer durant l'épreuve.
Cependant, **les temps de repos y sont limités** afin que le plus grand nombre de coureurs puisse en bénéficier. Leur disponibilité ne peut donc pas être garantie pour tous. Merci de votre compréhension.

Par ailleurs, **aucun accord d'hébergement** n'a été établi avec les refuges situés sur le parcours (sauf en cas d'urgence médicale), ceux-ci étant en pleine saison et ne pouvant accueillir les participants.

ZONE DE REPOS	TEMPS MAXIMUM REPOS	NOMBRE DE COUCHAGES (approximatif)
Base vie de Ristolas (salle des fêtes)	2 heures	20 lits
Ravitaillement du Refuge Agnel	1 heure	20 lits
Base de vie de Ceillac (salles de l'école)	2 heures	20 lits
Ravitaillement de La Barge (salle des fêtes)	30 minutes	15 lits
Ravitaillement de Basse Rua	1 heure	15 lits

DISQUALIFICATION

Des commissaires de course présents sur le parcours, et les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une disqualification en cas de non-respect, selon les règles suivantes :

Une disqualification automatique s'applique dans les cas suivants :

- Non présentation ou refus du passage dans le sas de départ pour activer la puce électronique
- Non-respect du règlement
- Coupe de sentier
- Jet de détritus (acte volontaire) par un concurrent et ou un membre de son entourage
- Non-respect des interdictions liées à la zone de traversée du Parc Naturel Régional du Queyras
- Non-assistance à une personne en difficulté
- Triche (utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard…)
- Absence de la puce électronique
- Absence de passage à un point de contrôle
- Absence du matériel obligatoire (contrôle inopiné)
- Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste.

Le service médical peut demander à l'Organisation de la Course de mettre hors course un participant, dont il juge l'état de santé inapte à poursuivre l'épreuve.

- Refus d'un contrôle anti-dopage
- Départ d'un point de contrôle au-delà de l'heure limite
- Assistance en dehors des points de ravitaillements

ANTIDOPAGE

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'épreuve. En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage.

MODIFICATION / ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours ainsi que l'emplacement des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques défavorables (fortes pluies, neige en altitude, risque orageux…), le départ pourra être reporté.
Pour des raisons de sécurité, l'organisation pourra également décider d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

En cas d'annulation par l'organisation, un remboursement à hauteur de 75 % sera effectué, sauf en cas de force majeure où aucun remboursement ne sera possible. Un report de l'inscription sur l'édition 2027 sera toutefois proposé.

En cas de modification du tracé, du parcours, de l'horaire ou du jour de départ, aucun remboursement ne sera accordé.

Nous rappelons qu'un événement outdoor reste soumis à de nombreux aléas pouvant imposer une modification du parcours initial, voire une annulation, afin de garantir la sécurité des participants, des bénévoles et de l'ensemble des personnes engagées.

ASSURANCES

Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la Mutuelle des Sportifs pour la durée de l'épreuve.
Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés.

Lors de votre inscription, vous êtes automatiquement couvert pour :

- Les frais de recherche et de secours, y compris en hélicoptère
- Les frais de rapatriement

Chaque coureur doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant les frais de recherche et d'évacuation en France. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

NB : les évacuations héliportées sont payantes. Le choix de l'évacuation dépend exclusivement de l'Organisation.

En cas de prise en charge médicale vous devez immédiatement avertir la course et éventuellement votre assurance afin que l'une ou l'autre des assurances puisse fonctionner. Sans quoi les frais seront à votre charge. Un héliportage peut coûter plusieurs milliers d'euros.

En cas d'abus sur la demande d'héliportage, aucun bon médical ne sera délivré par le médecin et la facture sera à vos frais.

ROADBOOK

Le roadbook sera téléchargeable prochainement sur le site internet du Grand Raid du Guillestrois-Queyras.
Il sera également envoyé par mail **3 mois avant la course**.

Nous vous conseillons vivement de l'avoir avec vous le jour de l'épreuve : il constitue un support fiable pour s'orienter, le balisage pouvant parfois être défaillant (débalisage, conditions météo…).

Nous vous conseillons vivement de l'avoir avec vous le jour de l'épreuve : il constitue un support fiable pour s'orienter, le balisage pouvant parfois être défaillant (débalisage, conditions météo…).

ACCUEIL DU PUBLIC

Nous incitons le public à se rendre sur les zones d'accueil du public pour encourager les coureurs. La zone de la réserve naturelle des lacs Egorgéou et Foréant est interdite au public.

Il est aussi possible de randonner sur le parcours pour voir les coureurs et profiter de ce magnifique cadre.

Certains villages proposent des animations pour le public, n'hésitez pas à consulter le site de l'Office du Tourisme.

Les refuges et gites d'Arvieux, Souliers, les Fonds, Abries, Ristolas, La Monta, Agnel, La Blanche, Sté Véran, Ceillac, Basse Rua sont ouverts à la réservation.

Le public et les accompagnateurs ne sont pas sous la responsabilité de l'organisation.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour le Grand Raid du Guillestrois-Queyras, seuls les coureurs arrivant à Guillestre sont classés.

- Aucune prime en argent n'est distribuée

Seront récompensés :

Pour les épreuves "solo" :

- Les 3 premiers hommes au classement général
- Les 3 premières femmes au classement général
- Le premier homme et la première femme de chaque catégorie

Pour les épreuves "duo" :

- Première équipe Femme au classement général
- Première équipe Homme au classement général
- Première équipe Mixte au classement général

Tous les résultats seront en ligne sur www.grandraidduguillestrois-queyras.com ou https://sportips.fr

DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agrées pour l'utilisation faite de son image.

« Le Grand Raid du Guillestrois et du Queyras » est une marque légalement déposée. Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'événement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

Aucune vente de photo de l'événement du Grand Raid du Guillestrois-Queyras ne pourra être faite sans l'accord de l'Organisateur.

DÉCHARGE

Chaque coureur déclare :

1. S'engager à avoir avec soi la totalité du matériel obligatoire pendant toute la durée de la course et décharger l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident ou malaise lié à l'absence matériel obligatoire prévu ;
2. Avoir pris connaissance de la liste du matériel obligatoire présente dans le règlement ;

3. Accepter les contrôles du matériel obligatoire qui pourront être effectués à n'importe quel moment de la course et être pleinement conscient que l'absence d'un seul élément du matériel obligatoire prévu pour la course peut entraîner une disqualification et déclare accepter le jugement sans appel des membres de l'organisation chargés du contrôle ;
4. Assumer toute la responsabilité concernant les dommages qu'il pourrait provoquer à des tiers ou aux biens appartenant à des tiers.